

Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône

CNDP
Débat public
Liaison routière Fos-Salon

Objet : Martigues, le 20 janvier 2021
Contribution

Monsieur le Président,

La commission particulière du débat public concernant la liaison Fos-Salon tient ce 20 janvier sa réunion plénière de clôture. Ce débat a été animé sur notre territoire, recherchant l'expression citoyenne informée la plus large. J'en ai suivi les différentes étapes à ma place et je tenais à cette occasion, à apporter ma contribution parmi d'autres.

En effet, notre territoire est confronté de longue date à des problèmes d'aménagement qui appellent une évolution de la liaison routière entre Fos-sur-Mer et Salon. Mais nous ne saurions penser cette question isolément. Dans le contexte d'une transition écologique et sociale, le port industriel a besoin d'investissements, de coopérations, de consolidations.

Les bassins ouest du Grand port maritime de Marseille-Fos, le premier port de France ont connu une forte croissance du trafic ces dernières années alors même que les infrastructures sont sous-dimensionnées depuis le départ, puisque les aménagements imaginés lors de la création de la ZIP ne sont pas allés à leur terme. Nous sommes dans un territoire portuaire où se côtoient les zones industrielles, les zones urbaines denses, les zones agricoles et les espaces naturels préservés, le tout en bordure de la mer et de l'étang de Berre. Comme y concourent les acteurs du territoire, nous devons préserver un équilibre entre les différents espaces et permettre la meilleure synergie. Et parmi les enjeux de qualité de vie, nous devons en particulier mener une lutte résolue contre les pollutions atmosphériques et leurs effets sur la santé des habitantes et des habitants.

Force est de constater que l'état actuel des choses n'est pas satisfaisant. Notre territoire est sous-doté en infrastructures de transport au regard des flux qui le traversent et de la nature des activités qui y ont été implantées. Si l'on doit également porter attention aux liaisons fluviales, je voudrais fortement mettre l'accent sur la nécessité de développer massivement les capacités ferroviaires tant pour le fret que pour les voyageurs. Il convient pour cela d'aller au bout des investissements pour le tri à la gravité à Miramas, mais aussi de renforcer les possibilités d'accès sur le port et jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec des doublements de voies, raccordées à un réseau mis à niveau. C'est par exemple nécessaire pour la ligne de la Côte bleue, qui ne connaît actuellement que des travaux d'entretien longtemps reportés.

Mais le développement massif des infrastructures ferroviaires ne fera pas disparaître les insuffisances et les défauts du réseau routier. Ainsi, le contournement de Martigues et Port-de-Bouc, pour réparer les villes et réduire les nuisances diverses qui peuvent porter atteinte à la santé est une bataille menée, elle aussi, depuis plus de quarante ans. La liaison Fos-Salon répond au même enjeu, auquel s'ajoutent des thromboses quotidiennes qui en décuplent les effets et posent des problèmes de sécurité et de qualité de vie.

./..

Le sous-investissement public à l'Ouest de l'étang de Berre n'est aucunement une réponse aux enjeux de notre temps, mais plutôt un phénomène aggravant, d'autant plus que le trafic est bel et bien là. Et s'il convient d'agir pour développer d'autres modes de transport, ce qui se traduit par des projets locaux multiples, nous devons trouver les moyens d'une meilleure cohabitation avec la route et d'un réseau plus adapté, pour lequel on aura tiré les leçons des usages et de l'expérience. Ce projet devrait donc retenir les meilleurs critères environnementaux tout en ayant à l'esprit l'exigence première de répondre aux enjeux de santé publique.

C'est pourquoi, nous devons éloigner les voies les plus passantes, notamment utilisées par les camions, des zones d'habitation de Fos-sur-Mer. Il conviendra naturellement de veiller à l'utilisation adaptée des éventuels espaces interstitiels. Ces infrastructures devront se prêter à un usage partagé pour améliorer le quotidien, mais elles ne sauraient être le catalyseur d'une massification du transport routier, encore moins l'outil exclusif des transporteurs, ce qui pour le coup constituerait un encouragement par une forme de privatisation des voies. De ce fait, l'instauration de péages serait inacceptable, sauf s'ils visaient à faire contribuer de façon intelligente et coordonnée à l'échelle européenne les donneurs d'ordres, pour ne pas subventionner la route contre le rail, car de tels investissements doivent être faits pour les habitantes et les habitants de notre territoire, sans leur imposer de nouvelles taxes.

Nous ne devons pas être la marge d'une métropole ou d'une région, qui se défausserait sur notre territoire et en profiterait tout en refusant d'y investir pour améliorer les conditions du quotidien. Il est urgent de regarder en face l'état réel des choses et notamment les effets de l'organisation actuelle sur la santé environnementale. Raison pour laquelle le statu quo n'est pas une option.

Ce projet conçu pour remédier à une situation problématique et rattraper un retard d'équipement ne prendra véritablement sens qu'inscrit dans des politiques de développement des transports en commun, d'intermodalité, de protection de l'environnement, de transition écologique. Je suis donc mobilisé pour que la puissance publique agisse afin d'accélérer la transition industrielle et celle des modes de transport en assumant pleinement ses responsabilités. Je veux y insister : la situation appelle une réponse globale marquée par une ambition d'aménagement durable dans laquelle l'Etat doit s'engager au côté des collectivités territoriales. A ce titre, des projets sont sur la table.

C'est dans ce cadre, que je crois utile d'investir dans des infrastructures ajustées permettant d'envisager sereinement l'avenir.

Voilà les quelques points d'attention qu'il me semblait utile de mettre succinctement sur la table du débat public. Dans l'attente des suites, veuillez agréer l'expression de ma considération.



Pierre DHARRÉVILLE
Député des Bouches du Rhône